

Plan de relance : 211 millions d'euros de fonds européens supplémentaires pour la Nouvelle-Aquitaine jusqu'en 2023

La Commission européenne a **validé les orientations choisies par la Région** qui peut désormais allouer **une 1^{ère} enveloppe de plus de 166 M€** sur les **211 M€ de crédits européens supplémentaires** attribués dans le cadre du dispositif « **REACT-EU** », soit **la deuxième enveloppe la plus importante attribuée aux régions françaises**.

Le dispositif REACT-EU, qu'est-ce que c'est ?

« Recovery Assistance for Cohesion and the territories of Europe » est un instrument financier de relance destiné à « **réparer** » **les dommages économiques et sociaux** immédiats causés par la pandémie. Avec ce plan de relance, l'Europe se veut plus verte, plus numérique, plus résiliente.

Concrètement, en Nouvelle-Aquitaine, ces nouveaux crédits permettront de soutenir :

- l'accompagnement des PME
- la recherche, l'enseignement supérieur et la formation
- la santé
- la transition numérique, écologique, énergétique et la mobilité durable
- le tourisme
- la formation, l'emploi

Pour bénéficier de ces fonds européens, la Région et ses partenaires sélectionneront les projets au regard du lien avec la crise sanitaire ou leur impact en termes de relance et de résilience des territoires, de transition numérique ou environnementale.